L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 12 JUIN 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juin—1f

DEMANDES.

ON demande une jeune fille de 15 à 16 ans pour aider dans une famille française. Adresse coin St-Joseph et Baronne. Gages $6.00. 12 juin—1f

A VENDRE.

A VENDRE.—Pour cause de départ, un établissement d'épicerie et de fourrage bien connu et établi depuis 17 ans. Pour plus amples renseignements s'adresser sur les lieux, coin Pologne et Dauphine, 3me district.
10 juin—1 sem

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

—DES—

USINES DE LA COMPAGNIE

—DE—

Brasserie d'Alger,

De Construction Moderne et ayant une vaste exploitation.

—SITUÉES DANS LE—

CINQUIÈME DISTRICT

—DE LA—

Ville de la Nouvelle-Orléans

—SUR LA—

Rive Ouest de la Rivière Mississipi,

—VIS-A-VIS LA—

Rue Julie.

A L'ENCAN,

—DANS L'AFFAIRE DE—

LA BANQUE LAFAYETTE

DE ST-LOUIS

—VS—

La Compagnie de Brasserie d'Alger.

No 39,952—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 50, rue Carondelet, MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans la susdite affaire, le 21 février 1894, et signé le 23 février 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir :

Les mises de la Compagnie de Brasserie d'Alger situées dans le Cinquième District de cette ville, les dites usines consistant d'une bâtisse en briques à quatre étages, renfermant un appareil à brasser, chaudières à fermentation, réservoirs à lager, "chip tanks," "Rouging apparatus," 2 bouilloires, machines à vapeur de 35 chevaux, une autre machine à vapeur de 30 chevaux, 1 "Hop jack," 1 pompe à bière, 1 chaudière à bière avec tuyaux à connections en cuivre, tuyau à connection pour vapeur, pompes d'eau chaude et froide, pompes automatiques, 1 "Lautuh," 1 moulin à bitume, accoureurs à houblon, 1 condensateur et 1 condensateur préliminaire, 1 bagnet à riz 1 balance stationnaire Fairbanks, 1 pompe "Attemperator" à eau chaude et froide, 1 réfrigérateur Hantelet etc., servoir à bière avec "pan" à bière et tous les connections, 1 accumulateur Reed, ainsi une encaisse

Toute cette certaine demi-partie d'un carré de terre située dans le Cinquième District de cette ville, dans la section dite généralement McDonoghville, dans le carré désigné par le No 48 sur un plan de L. W. Pilie, voyer de la ville, en date du 10 février 1860, et borné par les rues Madison, Decatur, DeArmas et Jefferson, étant cette moitié du dit carré la plus rapprochée de la rue Madison, qui se compose des terrains 7, 8, 9, 10 et 11, et une moitié des terrains Nos 6 et 12, et mesurant 300 pieds de front sur Madison sur 150 de profondeur et de façade rue Decatur et DeArmas. Ces usines comprennent tout ce qui est nécessaire à une brasserie de premier ordre, érigées dans les trois dernières années, construites avec les meilleures matériaux; sont placées de façon à produire le plus grande facilités pour l'exploitation d'affaires de brasserie, et sont une occasion pour les capitalistes qui, par une administration, rendront un produit des plus satisfaisants.

Conditions de la vente.

Comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1894, en sus du prix de l'adjudication, et fourniront de plus 20 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. C. Préot, notaire.

ET

JEUDI, le 21 juin 1894, à 3 heures de l'après-midi, au local de la Brewery, seront vendus tous les chevaux, mules, voitures, harnais appartenant à la dite "Algiers Brewing Co," ainsi que toute la bière qui se trouve dans les cuves de la dite compagnie.
12 mai—13 20 27—juin 3 10 11 12 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR LE CONSTABLE.

Frank E. Rainold vs Crescent Brush Manufacturing Co.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS, Lne.—No 20,240—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Bayle entre Court et St-Louis dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 26me jour de juin 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une machine à coudre pour le cuir, 24 pulmeaux pour comptoirs et 891 brosses assorties plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de la Nouvelle-Orléans.
12 juin—12 19 26

Louis E. Chaplain vs. Mlle Alice Reed.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 20,421—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 34 de la rue Saint Claude, entre Gasquet et Commune, dans le Premier District de cette ville, le 21 JUIN, 25me jour de juin 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de chambre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire mentionné.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 juin—12 19 25.

Theodore A. Ray et Henry M. Barker vs. N. O. Levees.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Nos 26,459 et 26,460.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 15 juin 1894, à 3 heures P. M. au No 114 rue du Camp, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un régistre, une glacière, un pupitre, grillages en fer etc. et un wagon à ressorts à quatre roues, sur jeu de barrage.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON
Constable.
5 juin—5 12 15

R. L. Pettigrew, agent of Seth Thomas Clock Co vs J. F. Ferguson.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. No 20,057.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 505 rue Bienville entre Court et St-Louis dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 26me jour de juin 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une machine à coudre pour le cuir, 24 pulmeaux pour comptoirs et 891 brosses assorties plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6 juin—6 12 19.

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, 17 mai 1894— Une réunion des actionnaires de la Banque de l'Etat aura lieu à la Banque No 123 rue Common, mardi 26 juin 1894, entre les heures de 10 A. M. a 3 P. M. pour prendre en considération la question de réduire le capital de la Banque.

Par ordre du Conseil de Direction.

CHAS. L. C. DUPUY,
Caissier.
18 mai au 26 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

Vente à l'Encan

—DE—

PROPRIETES

Dans les Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

RUE DU CANAL,

No 132, entre les rues St-Charles et Carondelet, la propriété en briques à trois étages,—magasin et résidence, occupé par Mme Trouilly et loué par elle avec un bail expirant le 30 sept. 1894,

—A RAISON DE—

$3,600 par an.

AVENUE ST-CHARLES,

No 374, entre les rues Thalie et Melpomène, résidence élégante à deux étages.

RUE STE-MARIE,

Nos 277 et 279, élégante résidence double à deux étages, retirée de la rue.

RUE DU LEVEE,

Entre les rues Dumaine et St-Philippe.

TROIS

Superbes magasins en briques à trois étages, connus sous le nom de Magasins du Marché, Nos 239, 239 1/2 et 241 rue de la Levee, vis-à-vis le Marché Français, tout près du Dépôt de Freight et de celui des Passagers du Southern Pacific R. R., la place Jackson et autres bâtisses publiques. Vendus sujets à leurs baux ; rapportant

$2,580 par an.

A l'encoigure des rues Toulouse et Dauphine, trois résidences.

RUE FRANKLIN,

No 64, entre les rues Bienville et Conti, une résidence à un étage.

RUE QUARTIER,

No 172, entre les rues Trémé et St-Claude, un cottage.

RUE ST-LOUIS,

Nos 369 et 371, entre les rues Galvez et Johnson, maison double.

RUE ST-LOUIS,

Nos 373, 375 et 377 entre les rues Johnson et Galvez, maison double, retirée de la rue sur chaque terrain.

RUE ROBERTSON,

Nos 377 et 377 1/2, entre les rues Columbus et Laharpe, élégante résidence double.

RUE ROBERTSON,

No 467, entre les rues St-Antoine et Bagatelle, une jolie maison double.

RUE LAPEYROUSE,

No 154, entre les rues Dorgenois et Rocheblave, une jolie maison double.

RUE CLARA,

Nos 245 et 245 1/2, entre les rues Calliope et Euphrosine, une maison à deux étages, retirée de la rue.

RUE ST-JAGEAN

Tchoupitoulas, résidence en briques à deux étages.

Coin des rues Jena et Dryades,

Neuf magnifiques terrains à bâtir.

RUE TCHOUPITOULAS,

No 1,288, entre les rues Général Taylor et Austerlitz, un cottage élégant et élevé.

Trois Ilets, Bornes

1. Van Buren, Quatrième, Clio et Erato ; 2. Par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie ; 3. Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren.

RUE PREMIÈRE,

Entre les rues Martin et Clara, un terrain vacant.

RUE FÉLICITÉ.

Entre les rues Howard et Liberté, un terrain vacant.

Coin Dumaine et Tonti,

Elégante maison double à deux étages.

Succession de Thomy Lafon.

No 41,124—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue de la Commune.—MARDI, le 12 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 avril 1894, et en vertu d'un ordre supplémentaire en date du 5 mai 1894, de la même Honorable Cour, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1e Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues **St-Joseph, Broth Bienville, Tremoulet et Marie-Louise-Levelle-Levrie**, dans le Premier District de cette ville, et mesure 22 pieds 4 pouces de façade à la rue de St-Joseph sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, contenant 4 chambres et 2 chambres en mansarde, galerie de façade et cuisine à chaque étage, avec latrines et cuisine attenante, ayant une chambre à chaque étage; hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Ladite propriété a été achetée par lui le 30 novembre 1894 à $350 par mois, connue comme le numéro municipal 371 rue St Charles.

2e Un certain lot de terre, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues **Tonti et Broth Bienville**, et mesurant 28 pieds de face à la rue **Tonti** et en vertu d'un ordre supplémentaire en date du 5 mai 1894, de la même Honorable Cour, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1e Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues **St-Joseph, Broth Bienville, Tremoulet et Marie-Louise-Levelle-Levrie**, dans le Premier District de cette ville, et mesure 22 pieds 4 pouces de façade à la rue de St-Joseph sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, contenant 4 chambres et 2 chambres en mansarde, galerie de façade et cuisine à chaque étage, avec latrines et cuisine attenante, ayant une chambre à chaque étage; hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Ladite propriété a été achetée par lui le 30 novembre 1894 à $350 par mois, connue comme le numéro municipal 371 rue St Charles.

2e Un certain lot de terre, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues **Tonti et Broth Bienville**, et mesurant 28 pieds de face à la rue **Tonti** et en vertu d'un ordre supplémentaire en date du 5 mai 1894, de la même Honorable Cour, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1e Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues **St-Joseph, Broth Bienville, Tremoulet et Marie-Louise-Levelle-Levrie**, dans le Premier District de cette ville, et mesure 22 pieds 4 pouces de façade à la rue de St-Joseph sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, contenant 4 chambres et 2 chambres en mansarde, galerie de façade et cuisine à chaque étage, une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, cuve, etc., lieu d'aisance, etc., portant le numéro municipal 60 rue **St-Joseph**.

2e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Clara, Euphrosine et Caillioux**, et mesurant 29 pieds de face à la rue **Clara**, sur une profondeur de 156 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie fermée à l'arrière avec escalier au premier étage, deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, aussi une bâtisse de deux chambres à l'arrière, deux citernes, lieu d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 245 et 245 1/2 rue Clara.

3e Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues **Berthe, Clairbornne, Félicité et Colisée**, et mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la rue **Ste-Marie**, même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désigné sur le croquis par la lettre B.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant quatre chambres et paller ou vestibule, galeries de face à chaque étage; cuve double à deux étages, attenante à deux chambres, paller, lieu d'aisance et galerie à chaque étage, deux citernes, lieu d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 277 et 279 rue **Ste-Marie**.

4e Premièrement—**Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Tonti, Broth Bienville, Clarborne et Pyramée**, la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté pair de la rue **Tonti** et mesurant, au pied administratif, 17 pieds de face à la dite rue **St-Charles** sur une profondeur de 99 pieds.

Deuxièmement—**Une autre portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet, et formant aussi une partie du dit lot No 2 et mesure 17 pieds, plus ou moins, de largeur sur le côté du lot plus près de la rue **Tonti**, et parallèlement dans la ligne de la propriété ci-dessus premièrement décrite, par une profondeur de 30 pieds.

La dite portion de terre commence à une distance de 99 pieds de la rue **St-Charles**, ensemble avec les privilèges d'une allée de 3 pieds de largeur ouvrant sur **Hespendes** et qui sert pour l'usage et le bénéfice du dit terrain et des autres.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie de façade et escaliers à chaque étage, avec latrines et cuisine attenante, ayant une chambre à chaque étage; hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Ladite propriété a été achetée par lui le 30 novembre 1894 à $350 par mois, connue comme le numéro municipal 373 rue **St-Louis**.

3e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues **Robertson, Laharpe, Claiborne et Galvez**, et mesurant 28 pieds de face à la rue **Galvez, St-Louis, et Johnson** et le **Canal Carondelet**, mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis**, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double, retirée de la rue, ayant deux chambres, cave, lieu d'aisance, connue comme le numéro municipal 377 rue **St-Louis**.

13e Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues **Dumaine, Saint Ferdinand et Rocheblave**, mesurant 35 pieds de face à la rue **Dumaine**, sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue **Saint Ferdinand** et 35 pieds de large en arrière.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages, ayant quatre chambres et galerie à chaque étage, avec cuisine à deux étages y attenant, avec deux chambres à chaque étage citernes, lieux d'aisances, etc.

14e Troisième lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues **Dumaine, Dorgenois, Charters et St-Philippe**, mesurant 66 pieds 3 pouces de face sur la dite rue **Terre et** 61 pieds 10 pouces de large en arrière, et 149 pieds 1 pouce de profondeur. Se confondant—Un certain morceau de portion de terre non compris dans le premier lot, et sur lequel il y a un mur en briques séparant la susdite propriété de celle de Josephine Gaudet, ayant une ligne de 61 pieds 10 pouces de large sur la ligne du fond, et 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne qui la divise du lot No 27 vers la rue **Esplanade**. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désignées par le No 328 rue Marais.

Etant la même propriété acquise par Edmond Cabiro d'Emile Cazotte par acte pardevant C. T. Soniat, notaire, date le 5 octobre 1893, enregistré C. O. B. K. 118 fol. 294.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec mansardes, couverte en ardoises, retirée de la banquette, ayant corridor au centre, avec salon et salle à manger sur un côté et deux chambres à coucher sur l'autre côté, deux chambres dans les mansardes et une bâtisse à un étage, attenant avec trois chambres et office, galerie derrière, cuve, chambre à charbon, lieux d'aisances, etc., jardin de fleurs sur le côté.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, le reste à un an et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, avec billets garantis par hypothèque et privilège le vendeur, portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. l'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et transférera la police d'assurance au vendeur, les dits billets, l'acte de vente devra contenir la clause de non-aliénation, et stipuler cent cinquième d'usage en cas de procès, et chaque partie paiera son estimation et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et déposera dix pour cent comptant du prix de son enchère au moment de l'adjudication. Le propriétaire actuel restera en possession de la propriété, sans loyer, jusqu'au 1er août 1894.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas. T. Soniat, notaire
17 mai—17 22 23—juin 5 12 19

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE

Presque Neuf et Elevé

DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT,

No 131 rue Montégut,

Entre St-Claude et Remparts.

Succession de Mme Philomene Braud, épouse de Francis Arroyo.

No 42,005—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MARDI, 12 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 avril 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues **Montégut, Remparts, Sta-Claude et Clouet**. Le dit lot est désigné par la lettre N sur un plan fait par P. A. D'Hemécourt, député-voyer de ville en date du 19 mai 1886 et annexé à un acte passé devant Jos. D. Taylor, notaire, le 24 mai 1886, et mesure exactement 30 pieds 7 pouces de façade à la rue Montégut, sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles, la dite propriété composée du lot N et de la partie du lot O, tel que marqué sur le lot N, sur un plan dressé par L. J. Pilie, voyer général, le 5 octobre 1926 et déposé en l'étude de L. J. Caire, ancien notaire.

Les améliorations consistent en un joli cottage presque neuf ayant une galerie en face, un corridor de coté fermé, au fond du corridor une grande galerie de coté, salon et trois chambres à coucher, grande salle à manger, cuisine spacieuse, chambres à bain, joli jardin de côté, latrines et citerne, plantes et arbres qui ont rapporté un bon produit et qui ne peuvent trouver dans aucune autre partie de la ville.

Conditions—Un tiers en plus comptant le reste, s'il en a payable en un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, avec privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'au paiement final. l'acquéreur assurera très-forcés au vendeur ou au porteur ou porteurs des dits billets, avec 5 pour cent d'escompte en sus du montant payé par lesdits acquéreurs en cas de non paiement des dits billets ou à moins qu'une partie de comptant ait été non contesté et que le vendeur ait commencé procédures judiciaires pour forcer le paiement en sus du prix d'adjudication, des taxes de l'année courante 1894, et toutes autres clauses usuelles.

L'acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 mai—11 15 22 29—juin 5 12

Propriété de choix du Deuxième et du Troisième Districts,

No 36 rue des Ursulines, entre Chartres et Royale.

Charmante maison de résidence en briques à trois étages, près du Marché Français, d'élégance rare. Le vendeur se réserve le droit d'occuper la maison jusqu'au 1er août 1894 sans payer aucun loyer ou autre frais.

No — rue Union, entre St-Claude et Marais.

Elégante maison de résidence en briques à deux étages, louée $10 par mois,

No 429 rue St-Claude, entre Bagatelle et St-Antoine louée $25 par mois.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MARDI, le 12 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 avril 1894, et en vertu d'un ordre supplémentaire en date du 5 mai 1894, de la même Honorable Cour, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1e Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues **St-Joseph, Broth Bienville, Tremoulet et Marie-Louise-Levelle-Levrie**, dans le Premier District de cette ville, et mesure 22 pieds 4 pouces de façade à la rue de St-Joseph sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, contenant 4 chambres et 2 chambres en mansarde, galerie de façade et cuisine à chaque étage, une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, cuve, etc., lieu d'aisance, etc., portant le numéro municipal 60 rue **St-Joseph**.

2e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Clara, Euphrosine et Caillioux**, et mesurant 29 pieds de face à la rue **Clara**, sur une profondeur de 156 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie fermée à l'arrière avec escalier au premier étage, deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, aussi une bâtisse de deux chambres à l'arrière, deux citernes, lieu d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 245 et 245 1/2 rue Clara.

3e Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues **Berthe, Clairborne, Félicité et Colisée**, et mesure 32 pieds 11 pouces de façade à la rue **Ste-Marie**, même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désigné sur le croquis par la lettre B.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant quatre chambres et paller ou vestibule, galeries de face à chaque étage; cuve double à deux étages y attenant, ayant deux chambres, paller, lieu d'aisance et galerie à chaque étage, deux citernes, lieu d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 277 et 279 rue **Ste-Marie**.

4e Premièrement—**Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Tonti, Broth Bienville, Clarborne et Pyramée**, la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté pair de la rue **Tonti** et mesurant, au pied administratif, 17 pieds de face à la dite rue **St-Charles** sur une profondeur de 99 pieds.

Deuxièmement—**Une autre portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet, et formant aussi une partie du dit lot No 2 et mesure 17 pieds, plus ou moins, de largeur sur le côté du lot plus près de la rue **Tonti**, et parallèlement dans la ligne de la propriété ci-dessus premièrement décrite, par une profondeur de 30 pieds.

La dite portion de terre commence à une distance de 99 pieds de la rue **St-Charles**, ensemble avec les privilèges d'une allée de 3 pieds de largeur ouvrant sur **Hespendes** et qui sert pour l'usage et le bénéfice du dit terrain et des autres.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie de façade et escaliers à chaque étage, avec latrines et cuisine attenante, ayant une chambre à chaque étage; hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Ladite propriété a été achetée par lui le 30 novembre 1894 à $350 par mois, connue comme le numéro municipal 371 rue St Charles.

4e Un certain lot de terre, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 36 dans l'ilet borné par les rues **Dauphine, Bourgeois, Lafayette et Bienville**, mesurant 26 pieds 3 pouces de façade à la rue **Dauphine** sur 125 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant quatre chambres, citernes, lieux d'aisances, etc., connue par le No municipal 154 rue **Lafayette**.

Quatrième District et Paroisse Jefferson.

19e Un certain lot de terre, situé en partie dans le Quatrième district de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, borné par les rues **Frédéric, Erato et Erato**, mesurant 319 pieds 8 pouces et 8 lignes de face sur chacune des rues **Quatrième et Erato** et 210 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues **Ville et Erato**.

20e Un certain lot de terre, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, borné par les rues **Thalie, Erato et Erato et Thalie**, mesurant 256 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues **Erato et Thalie**.

21e Un certain lot de terre, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, borné par les rues **Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren**, mesurant 290 pieds 5 pouces et 1 lignes de face à chacune des rues **Thalie et Van Buren** et 319 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues **Quatrième et Van Buren**.

Quatrième District.

22e Un certain lot de terre, situé et étant dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Erato, Clara et Martin**; le dit lot mesurant 29 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue **Erato**, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 9 pouces.

23e Deux certains lots ou morceaux de terre, situés et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Félicité, Terpsichore, Hevrat et Martin**, et mesurant 33 pieds 5 pouces de face à la rue **Félicité**, 33 pieds 3 pouces sur le côté du lot No 10 et 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 2, et le lot No 12 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue **Félicité**, 33 pieds 3 pouces et 3 lignes dans le fond sur une profondeur de 39 pieds 4 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 11 et 9 pieds 3 pouces et 1 ligne sur le côté du lot No 13.

Sixième District.

24e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, borné par les rues **Général Taylor, Austerlitz, Water et Tchoupitoulas** ou **Levée**; le dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue **Levée** sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage élevé, retiré de la rue, ayant six chambres, galeries devant et sur le côté, lieux d'aisance, citernes, etc., connu par le numéro municipal 1288 rue **Tchoupitoulas**.

25e Deux certains lots de terre situés dans le Sixième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 9, inclusivement, dans l'ilet 254 bornés par les rues **Baronne et Dryades; Jonathan, Lapeyrouse et Sechebiave**, les lots No 1, 2, 3 et 4 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Dryades** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues **Jonathan et Dryades** et les lots 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Jonathan** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant M. V. Dejan, notaire public, bureau 155 rue de la Commune, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—20—5 12 19 26 juin—3 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Septième District.

Succession de Friday Culbert et de Jane Culbert, son épouse.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune — MARDI, 12 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mai 1894, et pour le compte de la succession de Friday Culbert et Jean Culbert, son épouse ; Dossier No 41,497, et daté le 29 mai 1894.

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Millaudon, Esther, Général Scott et Wall, désignés comme les terrains Nos 1 et 2. Ensemble le terrain No 1 forme l'angle des rues Millaudon et Esther, et mesure 31 pieds de façade rue Millaudon, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 31 pieds 8 pouces 6 lignes de façade rue Millaudon, sur 100 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant ; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets garantis par hypothèque, etc., portant 7 0/0 par an d'intérêt jusqu'à paiement final, assurance avec toutes clauses usuelles de sécurité aux frais de l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent à la vente.
13 mai—13 20 27- juin 3 10 au 12

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cheval, Wagon et Harnais.

Chas P. Gould vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 42,750, Division E.

SAMEDI, 16 juin 1894, à 11 heures A. M., à l'écurie Hess, rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourbon, nous procéderons à la vente à l'encan publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre rendu et signé le 5 juin 1894, de la propriété ci après décrite—

Un cheval, un wagon, un jeu de harnais, d'après un inventaire.

Conditions—Comptant sur lieux.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs, No 201 rue Canal.
6 juin—4 date

PAR WM. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

Ludwig Fichhorn vs ses créanciers

PAR WM. P. CURTIS— encanteur—Bureau No 129 r